



PROJET MINIMES SAISON 2017

LE CALENDRIER MINIMES 2016/2017

- * Cinq plateformes techniques à la Maison du Judo les :
 - Samedi 10 décembre 2016 de 14h00 à 17h00 (avec les benjamins 2^{ème} année).
 - Samedi 21 janvier 2017 de 10h00 à 12h00 (kata).
 - Samedi 21 janvier 2017 de 14h00 à 17h00.
 - Samedi 11 mars 2017 de 9h00 à 12h00 (kata + coupe kata).
 - Samedi 22 avril 2017 de 10h00 à 12h00 (ouvert à la région).
- * Un stage régional (sur sélection) du 23 au 26 octobre 2016 à Mèze.
- * Les coupes du jeune officiel
 - Samedi 07 janvier 2017.
 - Samedi 04 février 2017.
 - Samedi 18 mars 2017.
- * Les stages EJO et, arbitres et commissaires sportifs de clubs les :
 - Samedi 01 octobre 2016 à la Maison Du Judo de 09h00 à 12h00.
 - Samedi 15 octobre 2016 au dojo des boulbènes à Fonsorbes de 14h00 à 17h00.
- * Rassemblement des sélectionnés à la CDF/équipes le samedi 22 avril 2017 de 14h00 à 17h00 à la MDJ.
- * Deux critères départementaux à la MDJ les :
 - Samedi 28 janvier 2017.
 - Samedi 25 février 2017.
- * La coupe régionale les 18 et 19 novembre 2017.
- * Des tournois de préparation
 - Le critérium régional par équipes de clubs le dimanche 20 novembre 2016 (MDJ).
 - Le GP 11 à Narbonne le 22 ou 23 octobre 2016.
 - Le tournoi régional de Séverac-Le-Château (12) le dimanche 06 novembre 2016.
 - Le GP 66 le 19 ou 20 novembre 2016.
 - Le GP 30 le 07 ou 08 janvier 2017.
 - Le tournoi régional de Moissac (82) le dimanche 15 janvier 2017.
 - Le GP 34 à Mèze le samedi 25 février 2017.
 - Le tournoi national excellence de Toulouse/Haute-Garonne le dimanche 05 mars 2017.
 - Le tournoi international de St Cyprien (66) le dimanche 19 mars 2017.
 - Le tournoi régional d'Albi Le Séquestre (81) le samedi 25 mars 2017.
 - Le GP 48 à Marvejols le dimanche 30 avril 2017.
- * La coupe de France par équipes de départements le 20/05/2017.
- * La coupe de France individuelle les 09 et 10 décembre 2017.

LA COUPE DE FRANCE MINIMES PAR EQUIPES DE DEPARTEMENTS

1. Les objectifs :

- ✦ Mettre en œuvre une démarche citoyenne.
- ✦ Développer la pratique (formation, sécurisation de la pratique, valorisation d'un judo d'attaque...).
- ✦ Investir sur la progression technique à long terme.
- ✦ S'exprimer dans un contexte éducatif tout en favorisant l'autoréalisation au sein d'un groupe.
- ✦ Responsabiliser au travers des aspects d'encadrement de la manifestation (officiels, arbitrage, animation, tirage au sort, remise de récompenses, cérémonie d'ouverture...).
- ✦ Développer les qualités **techniques, physiques** et **morales** des judokas.
- ✦ Offrir des expériences bénéfiques dans différentes dimensions : techniques, physiques, relationnelles...
- ✦ Dynamiser la vie sportive des Organismes Territoriaux Délégués (O.T.D) que sont les comités.

2. La formule :

- ✦ Chaque département présente :
 - Une équipe masculine, une équipe féminine, un couple minime kata avec tori masculin, un couple minime kata avec tori féminin, ou un couple minime kata mixte.
- ✦ L'accompagnement :
 - 1 chef de délégation minime, 1 arbitre minime, 1 commissaire sportif minime, 1 chargé de communication minime.
- ✦ Éliminatoires en poules de trois et tableau final sans repêchage incluant les deux premières équipes de chaque poule.
- ✦ Temps de combat : **2 Minutes.**
- ✦ Établissement d'un classement : Masculin - Féminin – Général.
- ✦ Kata : Les deux équipes effectuent simultanément leurs prestations.
- ✦ Ces dernières seront jugées par un jury de « Haut- Gradés ». Le couple vainqueur apporte une victoire et dix points à son équipe.
- ✦ A l'issue de la rencontre, en cas d'égalité parfaite (nombre de victoires et points), l'équipe ayant obtenu le point de l'épreuve Kata est désignée vainqueur.

3. Rôle du comité départemental :

Le Comité Départemental met en place les actions nécessaires à la bonne réalisation du projet (optimisation des actions).

- ✦ **Mise en place de plateformes techniques (voir calendrier ci-dessus)**
 - Perfectionnement Technique des minimes.
 - Travail du Nage No Kata (3 premières séries).
 - Formation des Arbitres et Commissaires Sportifs.
 - La culture judo: la vie des clubs, la vie fédérale, les dirigeants...
 - Plan de communication.
- ✦ **Sélection de son équipe (voir modalités de sélection ci-dessous).**

4. Rôles du Haut-Gradé et du chargé de communication

- ✦ Un Haut Gradé accompagne la délégation : il est le garant de la culture judo, il intervient sur la pratique et la compréhension du Nage No Kata, il sensibilise les minimes à l'importance des grades, il insuffle une dynamique intergénérationnelle, il participe aux différentes étapes du projet, il participe à la cérémonie d'ouverture.
- ✦ Le chargé de communication matérialise une aventure, utilise les réseaux sociaux, communique avec la presse locale, crée et communique un dossier consultable sur le site fédéral, est en relation avec Judo Mag.

LES MODALITÉS DE SÉLECTION POUR LA COUPE DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE DÉPARTEMENTS

Dans l'optique de composer les équipes minimales qui participeront à la Coupe de France par équipes de départements, il convient de déterminer le mode de sélection.

✳ Combattants :

- 10 garçons et 9 filles (un par catégories de poids).
- La sélection sera faite en fonction du **classement départemental** qui sera établi sur les critères suivants: tournoi national excellence, critères départementaux. Le barème appliqué est le suivant : 1^{er} 10 pts, 2nd 8pts, 3^{ème} 5pts, 5^{ème} 3pts et 1pt de participation si non classé.
- La participation est obligatoire à deux stages (plateformes techniques, stages kata, stages d'arbitrage ou stages régionaux).

✳ Arbitre et commissaire sportifs :

- A l'issue des Coupes départementales du jeune officiel minimal, la commission d'arbitrage proposera deux minimales (garçon et/ou fille, 1 arbitre + 1 commissaire sportif) à la commission de sélection.
- La participation est obligatoire à deux stages (plateformes techniques, stages kata, stages d'arbitrage ou stages régionaux).

✳ Couple kata :

- Suite au stage technique kata et à la coupe kata un couple mixte, ou un couple garçons et un couple filles, seront sélectionnés.
- La participation est obligatoire à deux stages (plateformes techniques, stages kata, stages d'arbitrage ou stages régionaux).

Le chef de délégation et le chargé de communication seront choisis par la commission de sélection en fonction des participations aux stages et sur candidature.

LES MODALITÉS DE SÉLECTION POUR LA COUPE RÉGIONALE

Les 8 premiers du **classement départemental** (voir sélection coupe de France par équipes de départements) participeront à la coupe régionale qui se déroulera les 18 et 19 novembre 2017. À l'issue de cette dernière les 4 premiers seront sélectionnés pour la coupe de France individuelle le 09 et 10 décembre 2017.

Les judokas qui auront participé aux tournois de préparation susnommés et qui auront fini dans les quotas établis par l'ETR seront qualifiés hors quota pour la coupe régionale. Ils pourront toutefois participer aux critères départementaux.